



# SURFACE

EN BREF

Le bulletin d'information du Club de plongée sous-marine Empress de Rimouski

VOLUME 2, NUMÉRO 4, FÉVRIER 2000

## CE MOIS-CI...

### 1. SOMMAIRE

**RÉUNION DU 17 JANVIER 2000**  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 15 FÉVRIER**  
**ÉLECTION À LA FOAS**  
**FORMATION OXYGÉNATEUR ET RCR**  
**RÈGLEMENT EN PLONGÉE RÉCRÉATIVE**  
**COURS DE PHOTO SOUS-MARINE**  
**VOTRE CLUB ET INTERNET!**  
**ACTIVITÉS À L'IMO**  
**MARCHANDISES À L'EFFIGIE DU CLUB**  
**PETITES ANNONCES**

### 2. ACTIVITÉS

**BAINS PISCINE PIERRE-HARVEY**  
**TOUS LES DIMANCHES, DE 10H30 À 11H30,**  
**JUSQU'AU 2 AVRIL.**  
**COURS DE PHOTO SOUS-MARINE**  
**LES MERCREDIS, À COMPTER DU 26 JANVIER**  
**PROCHAINE RENCONTRE DU CLUB**  
**15 FÉVRIER, POLYVALENTE P.-H.**  
**SOIRÉE D'INFORMATION SUR**  
**LE RÈGLEMENT EN PLONGÉE**  
**18 OU 19 FÉVRIER (À CONFIRMER)**  
**ACTIVITÉ À L'IMO**  
**7-8-9 AVRIL**  
**FORMATION OXYGÉNATEUR ET RCR**  
**DATES À CONFIRMER**

### RÉUNION DU 17 JANVIER 2000

Une réunion spéciale de tous les membres du Club de plongée Empress de Rimouski fut convoquée pour le 17 janvier dernier. Quatorze personnes étaient présentes à cette réunion qui visait à combler le poste laissé vacant suite à la démission du président Simon Pelletier. Cette réunion fut aussi l'occasion d'amorcer une réflexion sur le rôle et les objectifs du Club. Cet exercice fut rendu nécessaire suite au constat d'échec du calendrier d'activités de la saison 1999. Il fut décidé à l'unanimité, que le Club devait poursuivre ses activités et amorcer sa nouvelle saison avec optimisme! Une nouvelle équipe, composée de Étienne Beaulé, Martin Chassé, Shawn Forbes et Richard Larocque s'est portée volontaire pour prendre la relève. L'élection officielle de ces candidats devra se faire à la prochaine assemblée générale.

Les personnes présentes ont été sollicitées afin de proposer des activités pour le calendrier 2000. Contrairement à ce qui était coutume, l'ensemble des membres prendra en charge l'organisation des activités avec le support du conseil d'administration. Le règlement québécois sur la plongée récréative, les assurances du Club, le statut du projet de récif artificiel et les activités de plongées hivernales ont aussi été discutés.

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 15 FÉVRIER

N'oubliez pas l'assemblée générale

prévue pour le 15 février prochain. Votre présence est essentielle afin de confirmer les nouvelles orientations du Club. Les points suivants seront touchés lors de cette réunion:

- Élection du nouveau C.A.
- Règlements généraux du Club
- Assurance
- Calendrier de la saison 2000
- Varia

### ÉLECTION À LA FOAS

Lors de l'assemblée extraordinaire de la Fédération Québécoise des Activités Subaquatiques (FQAS), tenue à Montréal, le 23 janvier dernier, Richard Larocque fut élu à titre de représentant régional au sein du conseil d'administration de la FQAS. Ce rapprochement avec la Fédération devrait faciliter l'échange d'information et l'avancement de dossiers qui touchent les plongeurs du Club.

### FORMATION OXYGÉNATEUR ET RCR

Une formation sur l'utilisation de l'oxygénéateur d'urgence et/ou de RCR sera donnée sous peu. Pour inscription, contacter le Centre de Plongée au 722-6232. Les dates de ces formations seront décidées lorsqu'il y aura assez d'inscriptions.

### RÈGLEMENT QUÉBÉCOIS SUR LA PLONGÉE RÉCRÉATIVE

L'adoption du règlement sur la plongée récréative au Québec est imminente. Il est fort probable que l'ensemble des plongeurs Québécois sera assujetti à ces nouvelles règles dès

l'été 2000. L'imposition de ce règlement du gouvernement du Québec est une conséquence directe des nombreux décès survenus en plongée durant les dernières années. Ce règlement vise principalement la formation des nouveaux plongeurs mais il touchera aussi tous les plongeurs déjà certifiés en définissant les niveaux de formation requis pour pratiquer différents types de plongée. Le 18 ou le 19 février prochain (c'est à confirmer), des commissaires mandatés par le gouvernement viendront nous entretenir des implications du règlement ainsi que des formalités qui s'y rattachent. Tous les plongeurs sont invités à cette soirée d'information.

### **COURS DE PHOTO SOUS-MARINE**

Un cours de photo sous-marine est commencé depuis le 25 janvier dernier. Ces ateliers théoriques et pratiques s'adressent aux débutants. Deux places sont encore disponibles s'il y a des intéressés. La première partie de cette formation est gratuite. Pour informations, contactez le centre de plongée au 722-6232.

### **VOTRE CLUB ET INTERNET!**

Vous pouvez désormais rejoindre le Club à son adresse de courriel : ***club\_empress@egroups.com***! Vous pouvez utiliser cette adresse pour demander des informations ou pour nous soumettre vos contributions pour les journaux *Surface* et *Surface en bref*. Dans un avenir proche, nous devrions être en mesure de remettre le site internet du Club sur pied à l'adresse suivante :

***http://club-empress.iquebec.com***

### **Surveillez vos écrans!**

### **ACTIVITÉ À L'IMQ**

En collaboration avec le Club de plongée les Loups-Marins de Baie-Comeau et la FQAS, une journée

d'activités à l'Institut Maritime du Québec (IMQ) aura lieu les 7-8-9 avril. Au programme, plongée dans le bassin de 20 m, plongée en chambre hyperbare et possiblement essai de casques de plongée commerciale. Le mode d'inscription vous sera communiqué sous peu. Une dizaine de bénévoles sont recherchés pour aider à l'organisation. Contactez le Club par courriel ou téléphonez à Richard Larocque au 724-0678 si ça vous intéresse.

### **MARCHANDISES À L'EFFIGIE DU CLUB**

Il est possible d'acheter des marchandises (T-shirt, casquettes, etc.) sur lesquelles le logo du Club est brodé. Le Club ne garde pas ces marchandises en stock mais les fait plutôt faire au fur et à mesure, selon la demande. Si vous êtes intéressés à vous procurer des marchandises du Club, contactez-nous par courriel ou téléphonez à Martin Chassé au 736-5223. Une faible quantité d'items seront brodés lorsque la demande sera suffisante.

### **PETITES ANNONCES**

En fonction de l'espace disponible, il est toujours possible de publier vos petites annonces dans *Surface en bref*, il suffit de faire parvenir vos demandes au Club.



### **COMMENT CONTACTER LE CLUB?**

**Rien de plus facile :**

**1. Par téléphone :**

voir la liste téléphonique des membres

**2. Par courrier :**

292, St-Germain Est, local 102  
Rimouski, Québec, G5L 1B9

**3. Par courriel :**

club\_empress@egroups.com

**4. Par le site Web :**

http://club-empress.iquebec.com